



Les Sables - Horta - Les Sables Class'40

2009

2^{ème} EDITION

AVENANT N°1 A L'AVIS DE COURSE

MODIFICATION DE PARCOURS

La course « Les Sables d'Olonne – Madère – Les Sables d'Olonne », devient Les Sables d'Olonne – Horta – Les Sables d'Olonne

Les Sables d'Olonne – Horta – Les Sables d'Olonne est une épreuve réservée au bateaux de la Class'40, elle se court uniquement en double sur un parcours de 2540 milles en deux étapes entre les Sables d'Olonne et Horta

1/ ORGANISATION

La Ville des Sables d'Olonne organise la Course les Sables d'Olonne – Horta – Les Sables d'Olonne en partenariat avec la ville de Horta (Faial, Açores, Portugal), la Class'40 et la Fédération Française de Voile, (autres partenariats publics et privés en cours de conclusion).

3/ PARCOURS ET PROGRAMME

Le parcours de la course se situe entre la ville des Sables d'Olonne et la ville de Horta (île de Faial, Açores , Portugal)

3.1 – 1^{ère} étape : Les Sables d'Olonne (France) / Horta (Açores - Portugal) 1270 milles

3.1/a – le départ de l'épreuve aura lieu aux Sables d'Olonne le dimanche 5 Juillet 2009 à 16h02

19/02/2009

3.1/b – les bateaux doivent être présents aux Sables d'Olonne à partir du lundi 29 juin 2009 à 13h30 locales, dans le bassin de Port Olona.

Tout bateau qui ne sera pas présent à cette date et qui ne pourra justifier d'un cas de force majeure, pourra être considéré comme faisant partie de la liste d'attente au niveau le plus loin.

3.1/c – Des pénalités de retard suivantes pourront être appliquées :

- * 50 euros pour le premier jour de retard
- * 100 euros pour le deuxième jour de retard
- * 200 euros pour chaque jour suivant

Le produit de ces pénalités de retard sera versé à une association de sauvetage en mer.

3.1/d – passé le jeudi 2 juillet 2009 à 12h00 locales, les bateaux, les skippers et leurs équipages n'étant pas aux Sables d'Olonne pourront ne pas être autorisés à prendre le départ de la course.

3.1/f – le contrôle des bateaux et la confirmation des inscriptions auront lieu du lundi 29 juin au vendredi 3 juillet.

3.1/g – au plus tard le samedi 4 juillet 2009 à 19h00 locales, chaque concurrent devra déposer sa déclaration de départ dûment remplie et signée. La déclaration de départ se trouvera en annexe dans les Instructions de Course.

3.1/h – un prologue aura lieu le vendredi 3 juillet 2009 à 14h30 locales

3.2 – 2^{ème} étape : Horta (Açores - Portugal) / Les Sables d'Olonne (France) 1270 milles

3.2/a – le départ de la 2^{ème} étape aura lieu le mardi 14 juillet 2009 de Horta à 12h02.

3.2/b – L'arrivée aux Sables d'Olonne est prévue à partir du 21 juillet.

3.2/c – A l'arrivée de la 1^{ère} et de la 2^{ème} étape de la course, le Comité de Course pourra vérifier les voiliers, sans préavis, soit de sa propre initiative ou soit à la demande de l'autorité organisatrice ou du Jury. Un voilier non-conforme pourra être, à la discrétion du Jury, pénalisé ou disqualifié.

5/ INSCRIPTION

Les concurrents inscrits à la course Les Sables – Madère – Les Sables 2009 sont automatiquement inscrits à la course Les Sables – Horta – Les Sables, sans aucun supplément.

Le Président du Comité de Course

Le Directeur de Course

